

2023D/1003

Secrétariat du Maire

Dossier suivi par :
Mélanie PLANCHET
Tél : 01.64.10.51.04
m.planchet@ville-
cession.fr

Monsieur Jean-François PARIGI

Président

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE
ET MARNE

12 RUE DES SAINTS PERES

77000 MELUN

Cesson, le mercredi 07 juin 2023

Objet : Déploiement de la fibre

Monsieur le Président,

Le numérique a une place primordiale dans la vie de nos concitoyens.

Le département a fait le choix de la société « XPFIBRE » délégataire de la mise en place de la fibre sur les communes du 77.

À l'heure où je vous écris, la fibre optique n'est « toujours » pas opérationnelle dans tous les quartiers de Cesson et cela depuis plusieurs années. Malgré nos multiples remontées la situation n'évolue pas.

Les habitants subissent ce monopole, où la société XPFIBRE n'est pas à la hauteur des attentes sur le numérique sur Cesson. C'est un véritable drame, nous accueillons des nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur notre commune sans garantie d'accès internet. Cela nous pose un véritable problème d'attractivité sur le territoire.

De plus depuis quelques semaines des pannes à répétition viennent interrompre des heures les connexions des abonnés qui se retrouvent sans internet.

La ville ne peut pas se projeter dans le télétravail car le délégataire XPFIBRE est dans l'incapacité de répondre à nos besoins.

La fibre promise par le département se révèle un cauchemar et la fracture du numérique s'accroît sans cesse où parfois des enfants étudient avec le smartphone de leur parents.

L'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes, a été interpellée. Mais la situation demeure inchangée. Et pourtant, la problématique est urgente.

Cesson n'est pas un cas isolé. D'autres Villes déployées dans notre département de la Seine- et Marne rencontrent les mêmes problématiques.

A présent, je vous demande de prendre vos responsabilités pour qu'ils agissent rapidement. Pour les habitants, je demande que le délégataire prenne pleinement la mesure de la situation et qu'il puisse s'investir totalement et remplir ses obligations contractuelles. Les Cessonnais ont le droit de pouvoir prétendre à une connexion Internet.

Maintenant je vous demande d'agir !

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Olivier CHAPLET

Copies : Président GPS et Conseillers Départementaux